

Avril 2016

Politiques de l'offre et de la demande de Mobilité électrique Canada

La stratégie pour accroître la demande est une priorité importante qu'il est nécessaire de considérer avant d'imposer des conditions supplémentaires aux concessionnaires, aux consommateurs et aux constructeurs automobiles (voir la [Feuille de route sur l'accélération du déploiement des véhicules électriques au Canada](#)).

L'introduction d'une réglementation ne devrait pas être considérée avant d'avoir analysé la pertinence des politiques sur la demande adaptées à chaque région, et avant d'avoir évalué en profondeur l'impact sur le secteur en général.

Mobilité électrique Canada (MÉC) représente toute la chaîne de valeur de l'industrie du VÉ. L'association souhaite donc faire partie des discussions pour tout développement de politiques concernant l'accélération de l'électrification des transports. MÉC désire partager son savoir-faire de même que les résultats et considérations générés par son analyse des politiques de l'offre et de la demande.

Lorsque le développement de mandats sur les véhicules à zéro émission (VZÉ) est à l'ordre du jour des gouvernements provinciaux, MÉC veut être du processus de consultation. L'objectif de MÉC concernant les politiques de l'offre et de la demande est d'obtenir une législation qui soit raisonnable et équilibrée.

MÉC interviendrait pour aider à déterminer les conditions gagnantes d'une réglementation comme un mandat VZÉ. Une telle réglementation pourrait augmenter les ventes de VÉ en :

- accroissant la demande
- prévoyant une période de transition en douceur tenant compte des parts de marché existantes et prévisionnelles
- faisant la promotion de l'introduction de nouveaux modèles de VÉ
- augmentant les ventes de modèles de VÉ existants et disponibles au pays
- évitant un déséquilibre pour le marché.